

LE P.A.E.J. : UNE PAGE QUI SE TOURNE...

ACTIVITE DU P.A.E.J.

Définition des PAEJ : circulaire DGS/DGAS n° 2002/145 du 12 mars 2002 :

« Les points d'accueil et d'écoute jeunes constituent des formes d'interventions légères qui peuvent jouer utilement un rôle de proximité défini autour d'une fonction préventive d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation au contact des jeunes exposés à des situations de risques, et de leur entourage adulte. »

Cette année l'activité du P.A.E.J. s'est recentrée uniquement sur les permanences scolaires.

Nous devons démarrer de nouvelles actions dans deux écoles primaires de la ville de Roubaix avec le soutien du service éducation de la ville mais celles-ci ne se sont pas mises en place et ont été reportées à la rentrée scolaire de septembre 2017.

Les enfants et les jeunes sont accueillis lors des permanences hebdomadaires dans les établissements scolaires dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat et sans rendez-vous.

Le Home des Flandres est intervenu dans 3 établissements scolaires roubaisiens sur l'année scolaire 2016/2017 :

- L'école primaire Gambetta
- Le collège Saint Michel
- Le collège Pascal

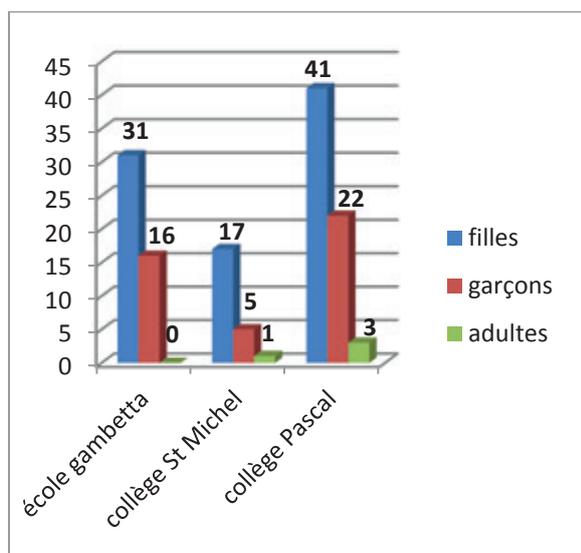
A partir de la rentrée de septembre 2017, des permanences ont démarré dans deux nouvelles écoles primaires :

- L'école Camus
- L'école Voltaire

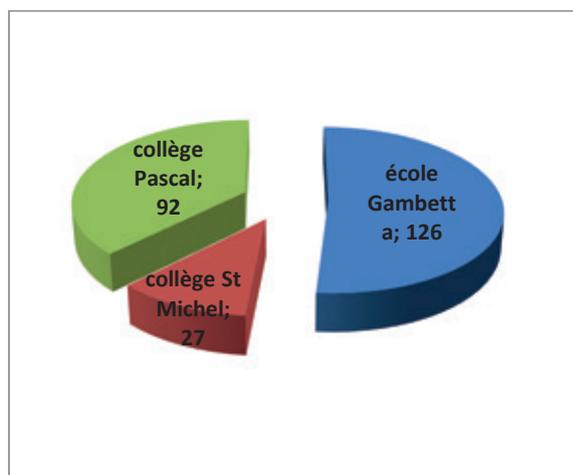
LES PERMANENCES DU POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

Nous avons accueilli au total **132 jeunes** et **4 adultes** dans les différents établissements scolaires.

Ils se répartissent comme suit :



Dans l'ensemble des lieux où nous intervenons, il y a eu **245 accueils** de septembre 2016 à juin 2017.



A L'ECOLE GAMBETTA

Après avoir rencontré le Directeur de l'établissement scolaire, nous avons démarré les permanences le 18 novembre.

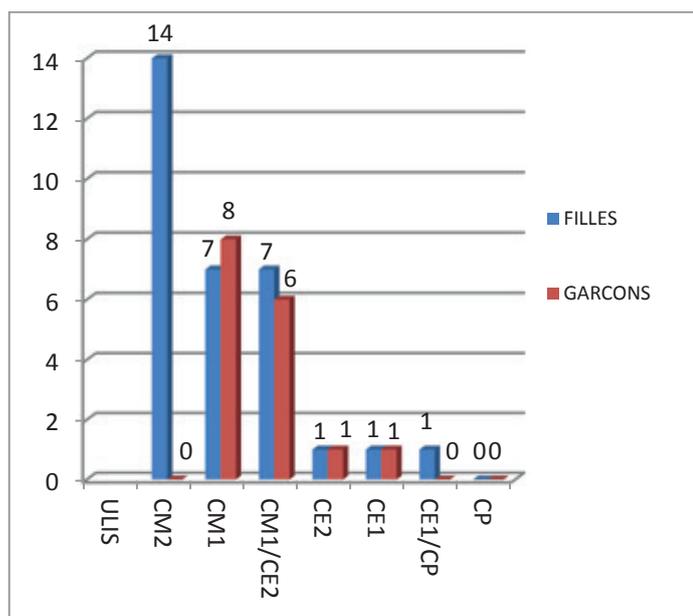
Les temps d'accueil et d'écoute ont été programmés les vendredis matins de 9h45 à 11h 45.

A partir du mois de mars, nous avons d'un commun accord changé le jour des permanences. Elles se sont déroulées les lundis matins aux mêmes heures pour bénéficier plus facilement d'une salle disponible dans l'école pour recevoir les enfants.

FREQUENTATION

Nous avons rencontré **47 enfants** sur l'année scolaire.

Ils se répartissent comme suit :

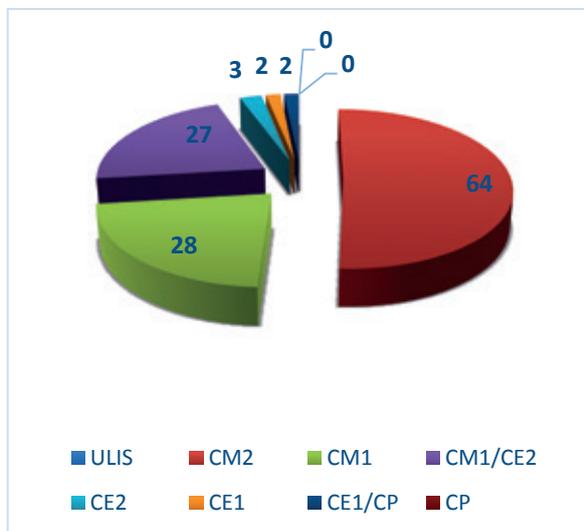


Cette année, nous avons accueilli plus d'élèves de CM2 et notamment des filles. Dans l'ensemble, nous connaissons ces élèves pour les avoir rencontrés les années précédentes.

En début d'année, et à la demande des enseignants, nous avons reçu 5 enfants des classes de CP jusqu'au CE2. L'intention était de mieux comprendre les difficultés que ces élèves rencontraient pour ajuster l'accompagnement pédagogique. Un retour a été fait auprès de ces enseignants.

Sur les **21 permanences d'écoute** durant l'année, il y a eu **126 passages** d'enfants (117 l'an dernier).

Ils se répartissent comme suit :



51% des enfants accueillis sont des élèves de CM2.

Des enfants qui demandent à venir avec plusieurs camarades pour évoquer un problème les concernant (souvent lié à un conflit entre eux), sont reçus pendant le

temps de récréation. Cela a surtout concerné les élèves de CM2.

Il y a eu 27 accueils individuels ; les autres enfants sont venus accompagnés par un ou plusieurs camarades (un groupe de 8 enfants, un de 6, un de 4, 3 de 3, les autres élèves sont venus en binômes). Il est toujours plus facile pour ces jeunes enfants de fréquenter la permanence en étant accompagné.

L'ECOLE DE LA VIE :

La plupart des enfants sont venus évoquer leurs relations souvent conflictuelles avec les autres.

Ils interrogent et s'interrogent pour trouver des solutions quand ils ne supportent plus « les disputes ».

Nous essayons ensemble de comprendre ce qui se passe pour eux, pour l'autre ou les autres.

Nous les aidons à trouver leurs propres solutions, en proposant une méthode.

Dans un espace sécurisant, ils se posent, prennent ce recul nécessaire et s'ouvrent pour être créateurs de leur vie.

Dans le face à face, dans la relation, ils se cherchent, testent l'autre, provoquent les limites :

Ils ne supportent plus un autre enfant à cause de son comportement agressif.

Ils provoquent un enfant trop introverti, trop différent d'eux pour le pousser à réagir.

Ils mettent en œuvre différentes solutions, testent différentes réactions face à un conflit : la communication, la médiation pour se faire entendre, résoudre ensemble le problème (la solution du problème n'est pas individuelle), la mise à l'écart ou la fuite, quand la colère ne peut plus se gérer sur l'instant, pour continuer à jouer ensemble...

Dans les jeux collectifs, jouer ensemble n'est pas toujours simple ; c'est l'apprentissage du vivre ensemble. Il faut poser des règles acceptées et respectées par tous. C'est parfois le lieu où se jouent des règlements de compte qui mettent en lumière des désaccords, des jalousies... et qui se transforment en conflit.

Ils viennent évoquer des sentiments d'injustice, d'incompréhension à propos de la réaction d'un autre enfant.

Ils apprennent la différence, la tolérance. La compétition est forte entre eux.

Certains ont peur face à d'autres enfants. Ils doivent apprendre à s'affirmer, oser s'exprimer, retrouver la confiance suffisante dans le groupe, une estime d'eux-mêmes pour exister.

Certains enfants viennent parler de l'agressivité, de la violence d'autres jeunes, ou de la leur, qui les dérange et qu'ils ne maîtrisent pas ; ils parlent de leur fierté, de leur orgueil qui apporte en partie une explication de leurs réactions sur la difficulté de perdre, de ne pas avoir le dessus. Ceux sont leurs parents, la société, les jeux vidéo qui les renforcent dans cet esprit, même si quelques enfants sont capables d'exprimer qu'ils ne sont pas à l'aise avec cette façon de penser la relation.

Ils évoquent des changements de comportements chez leurs camarades qu'ils ne reconnaissent plus et qu'ils voudraient les retrouver comme « avant ».

Les différences de comportements entre filles et garçons interrogent les plus grands.

Ils ne regardent plus l'autre comme avant. Les sentiments, les attirances sont neufs. Partager ou pas son « goûter » à l'école peut provoquer jusqu'à des crises d'angoisses quand ils se sentent harcelés par d'autres enfants. C'est le moyen pour le chantage à l'amitié et les menaces.

L'organisation pour produire un travail de groupe à rendre en classe est parfois conflictuelle. Ils apprennent à mieux se connaître, à demander de l'aide, à laisser de la place aux autres. Ils apprennent à coopérer.

Quelques enfants évoquent une adaptation difficile dans leur nouvelle école, ou leur nouveau quartier. Ils doivent apprendre à se faire de nouvelles relations et à intégrer des groupes déjà formés.

Certains sont inquiets du changement à venir.

Des enfants viennent aussi exprimer le mal être dans leurs familles : le décès d'un frère qui reste tellement douloureux, le manque d'un père absent, des frères et sœurs éclatés dans d'autres familles recomposées, la séparation de leurs parents, les difficiles relations avec un frère ou une sœur, la jalousie, le décès d'un grand parent... Les difficultés sociales impactent leur disponibilité à l'école et leur relation aux autres.

Les parcours de vie sont parfois très difficiles. En l'occurrence certaines jeunes filles ont interpellé la justice.

Une jeune est venue évoquer son angoisse qui augmentait parce qu'elle devait aller à la piscine avec la classe et se mettre en maillot de bain. Elle n'était pas capable de se l'imaginer car elle était très complexée. Elle a pu en parler ensuite avec l'enseignant.

Un enseignant était inquiet pour un de ses élèves. Ses inquiétudes s'avéraient justifiées. Une demande d'accompagnement du D.R.E. auprès de l'enfant a été formulée et mise en œuvre.

A la demande des enseignants, nous avons rencontré à deux reprises 2 sœurs séparément. Leurs comportements évoluaient et la plus jeune semblait très affectée. Nous avons compris que la responsabilité qu'elle devait porter en tant qu'aînée était difficilement supportable et difficile à assumer.

Nous observons régulièrement que des enfants de culture africaine dans des grandes familles doivent prendre des responsabilités qu'elles acceptent mal. Elles mesurent le décalage de vie avec les autres enfants de leur âge ce qui renforce un sentiment d'agressivité avec les autres. Le travail avec une de ces jeunes a été de la valoriser pour qu'elle retrouve une image positive d'elle-même en tant qu'individu à part entière pour renforcer l'estime d'elle-même.

BILAN ET PERSPECTIVES :

Un livret d'actions collectives sur le vivre ensemble créé par le P.A.E.J. a été laissé à l'école en début d'année. Il fait référence à l'expérience d'actions menées par notre service, Il présente le tableau de notre démarche et propose des activités concrètes à mener auprès des enfants.

Le travail individuel mis en œuvre dans ces temps d'écoute avec les enfants autour du vivre ensemble est indissociable de l'approche et de l'accompagnement collectif mené par l'école.

A la permanence, nous accueillons l'enfant avec tout son vécu. Il fait des passerelles entre ce qu'il vit à l'école et à l'extérieur pour mieux se connaître, comprendre les situations et faire face aux difficultés.

Lors du bilan de l'année scolaire avec M. Masselot, Directeur de l'école et M. Bleuzé, Directeur du P.A.E.J nous avons souligné l'intérêt de notre partenariat mis en œuvre. La démarche préventive du PAEJ devient complémentaire à l'accompagnement des enfants dans leur apprentissage scolaire et pédagogique menée par les enseignants. L'ambition est partagée de s'efforcer à apporter à ces jeunes élèves, les meilleures chances de réussite dans leur scolarité, en les aidant à bien grandir, à mieux comprendre leur présent pour mieux appréhender leur avenir et à s'inscrire ainsi dans une démarche citoyenne.

AU COLLEGE SAINT MICHEL

La professionnelle du « Point Accueil Ecoute Jeunes » du Home des Flandres a présenté l'activité dans le collège aux élèves de 6^{ème} le 29 septembre 2016. Des flyers ont été distribués aux élèves de ces classes et des affiches ont été posées dans différents endroits de passage des élèves pour les informer.

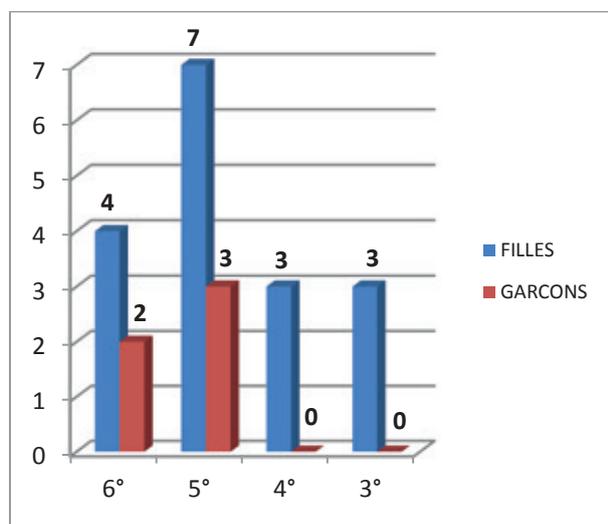
Plusieurs fois dans l'année, le collège a redonné l'information sur les permanences d'écoute dans le collège.

Les permanences d'écoute ont démarré le 4 octobre dans une salle mise à disposition. Elles se déroulent les mardis de 12h à 13h30 dans la salle d'allemand attenante à la cour pour permettre un accès facile aux élèves qui souhaitent venir.

FREQUENTATION

Durant l'année scolaire, **22 jeunes** ont sollicité l'accueillante (ils étaient 43 l'an dernier)

Ils se répartissent comme suit :

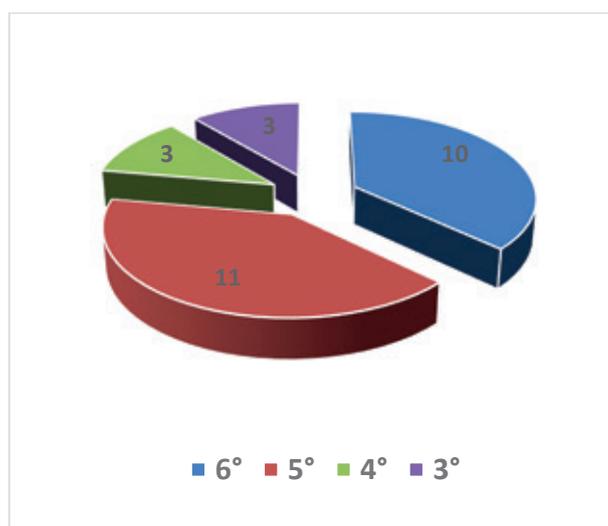


Les filles sollicitent le PAEJ plus facilement que les garçons. Il semble que la démarche de parler d'une difficulté, d'un problème, soit plus aisée, plus naturelle pour elles.

Nous avons rencontré majoritairement les élèves de 5^{ème} cette année.

Dans l'ensemble, les jeunes de 5^{ème} et de 4^{ème} accueillis ont rencontré l'accueillante les années précédentes.

Il y a eu **27 passages** de ces jeunes (101 l'an dernier) :



Cette année le PAEJ a été peu sollicité par les jeunes du collège.

Depuis quelques années, nous constatons une baisse progressive des fréquentations.

Si peu de jeunes sont présents dans le collège durant ce temps du midi, nous n'avons pas vu de jeunes qui rentrent chez eux et revenir avant les cours pour passer au Point Ecoute ; ce qui arrivait les années précédentes.

Des questions se posent sur la pertinence de l'action proposée aux jeunes dans les conditions actuelles.

Néanmoins, si la permanence est peu fréquentée par les jeunes, ceux qui sollicitent le P.A.E.J. savent se saisir de cette instance pour en faire un tremplin, ce qui leur permet de dépasser les difficultés vécues.

CE QUE LES JEUNES SONT VENUS EVOQUER LORS DES PERMANENCES

Leur adolescence et les changements qu'ils constatent de ce fait avec leur entourage, leur famille, les difficultés relationnelles qui s'amplifient. Ils se découvrent et s'interrogent.

Un déménagement vécu et une adaptation difficile dans un nouvel environnement, implique un deuil à faire de leur ancien établissement scolaire, de leurs amis qu'ils ne voient plus.

Le vivre ensemble difficile dans l'école, les moqueries qu'ils n'acceptent pas de jeunes face à d'autres.

L'orientation future face à leur projet professionnel quand ils ont des idées et des inquiétudes de ne pas pouvoir les réaliser car ces élèves sont conscients de leurs difficultés scolaires.

Leur parcours d'immigration, l'apprentissage de la langue, et leur intégration.
La chance d'être en classe d'ULIS pour une jeune car cela lui a permis de mieux

s'intégrer en France et lever des difficultés liées à l'apprentissage.

Leurs inquiétudes pour un camarade en difficulté scolaire qu'ils voudraient aider.

Un conflit important avec un ami et l'incompréhension de la réaction de celui-ci.

Des révélations de « viol » faite à la permanence par une jeune amenée par un camarade, a permis la transmission conjointe avec le collège d'une information préoccupante aux services de protection de l'enfant. Ceci a déclenché immédiatement la mise en œuvre d'une procédure de protection pour l'élève et les enfants de la famille.

BILAN ET PERSPECTIVES :

Nous avons rencontré l'équipe de Direction pour faire le bilan de l'action et évoquer l'avenir du PAEJ et des permanences au sein du collège.

Le Point Ecoute existe depuis avril 2002 au collège Saint Michel. et le maintien du projet dans ce collège se pose, notamment après avoir fait le constat d'une baisse progressive de la fréquentation. Il se peut qu'il y ait donc un arrêt des permanences dès la rentrée suivante. Cependant les deux institutions décident de rester en lien pour envisager une reprise de l'action selon les possibilités du Home des Flandres et après évaluation du contexte pour le collège.

Le collège évoque la possibilité pour le P.A.E.J. d'intervenir dans le collège de façon ponctuelle auprès des jeunes en souffrance et/ou des parents qui le souhaitent.

AU COLLEGE PASCAL

Nous avons rencontré M. Basselet, Proviseur du collège Pascal, concernant l'action du P.A.E.J. dans l'établissement scolaire le 26 septembre 2016.

Suite à cette rencontre, nous avons convenu de démarrer les permanences d'écoute le 29 septembre au sein du collège.

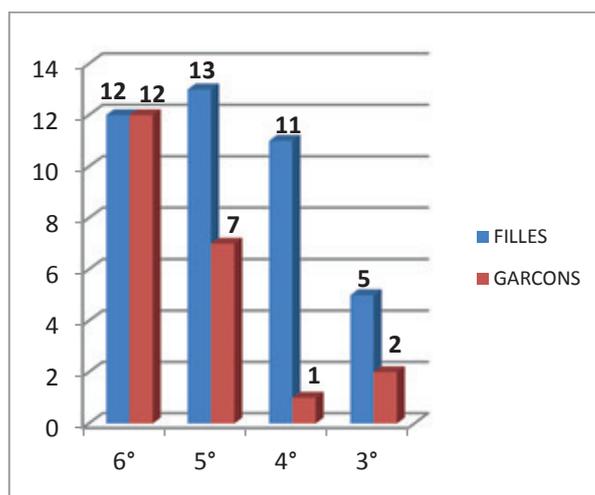
Des affiches et flyers informant les élèves du lieu et des heures des permanences ont été laissés à l'accueil de l'établissement, pour être distribués.

Les temps d'écoute se déroulent les jeudis de 13h15 à 13h30 dans une salle attenante à la cour de récréation pour permettre aux jeunes de s'y présenter librement tout en respectant l'anonymat.

FREQUENTATION

Durant l'année scolaire, **63 jeunes** ont sollicité l'accueillante (ils étaient 52 l'an dernier)

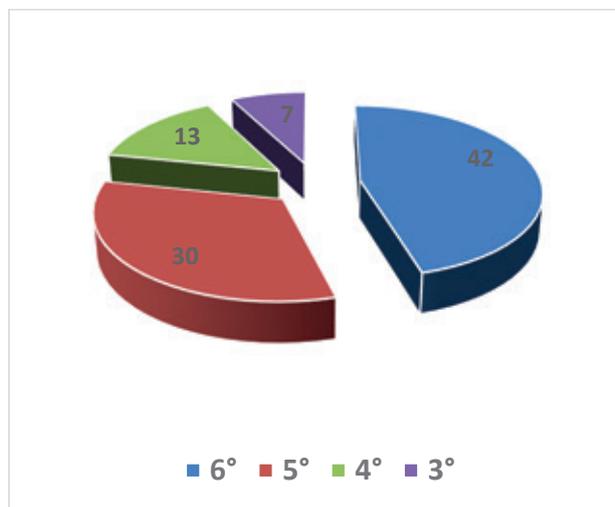
Ils se répartissent comme suit :



Cette année, nous avons accueilli majoritairement des 6^{èmes} et des 5^{èmes} (l'an dernier nous avons surtout rencontré les 5^{èmes} et 4^{èmes}).

Ce sont surtout les filles qui se présentent à la permanence. Il semble que ce soit plus facile pour elles de venir parler à un adulte et de surcroît à une femme. Nous émettons l'hypothèse qu'elles ne trouvent pas suffisamment d'écoute chez elles.

Il y a eu **92 passages** de jeunes (108 l'an dernier) sur les **22 permanences** (18 l'an dernier).



On peut souligner une petite baisse des fréquentations sur cette année scolaire 2016/2017.

Nous avons aussi rencontré au collège, un couple de parents avec leur enfant qui avaient eu l'information des permanences du PAEJ dans l'établissement et qui se sont présentés ensemble, spontanément un midi.

Nous avons également rencontré un professionnel qui nous a sollicités.

Des professeurs et CPE sont venus évoquer des difficultés de quelques jeunes (7 environ) de l'établissement.

Les jeunes viennent seuls (20 accueils) ou accompagnés par un camarade. Ils viennent en groupe pour évoquer des difficultés ou questions les concernant. Certains jeunes s'essayent à la permanence sur les conseils d'un parent, d'un professeur, d'un CPE.

LES SITUATIONS PARTAGEES PAR LES JEUNES QUE NOUS AVONS RENCONTRES

Les relations avec les autres :

Le vivre ensemble au collège est parfois difficile (ex : les plus grands empêchent les plus jeunes de jouer au foot).

Un chahut qui dégénère dans la cour et laisse des jeunes dans le ressentiment.

Des questions sur l'accompagnement d'un enfant porteur de handicap au collège car les autres élèves le trouvent privilégié.

Le rejet d'élèves à cause d'une malformation physique, esthétique. Ceux-ci ont du mal à trouver leur place, à s'intégrer.

Des textos insultants qu'ils reçoivent de la part d'autres élèves et qui provoquent une réaction ou un sentiment de vengeance de la part de ceux qui les reçoivent ou au contraire, les laissent démunis et ne sachant pas comment réagir.

Des jeunes évoquent un sentiment de différence par rapport aux autres jeunes (des intérêts, des jeux différents). Ils vivaient mal la situation. Ils peinent à se faire des relations amicales avec les jeunes de leur âge.

Une jeune qui nous avait contactés plusieurs fois par mail l'année précédente pour évoquer sa difficulté avec les autres est venue physiquement à la permanence pour nous rencontrer.

Ils sont timides et n'arrivent pas à s'intégrer.

Un jeune empêché de venir en classe depuis deux mois car terrassé par une phobie scolaire des suites de moqueries et de violences de la part d'élèves. Les parents avec leur enfant sont venus à la permanence. Nous leur avons fait rencontrer un

professeur. Le collègue informé a pu prendre les dispositions nécessaires pour protéger cet élève et résoudre le problème.

Au collège :

Un règlement différent entre les élèves et les professionnels du collège concernant les téléphones et le port des vêtements. Ils parlent d'injustice.

L'adaptation parfois difficile en 6^{ème} au début de l'année : ils doivent quitter leurs repères, les amis et s'adapter à un fonctionnement différent.

Des réactions de professeurs qu'ils trouvent injustes.

La peur de ne pas être à la hauteur espérée au niveau des résultats scolaires ce qui provoque jusqu'à des angoisses importantes. Ils se mettent eux-mêmes la pression ou ils la subissent de la part des familles. Ils sont parfois dans le « faire plaisir » ; l'importance du regard des adultes sur eux-mêmes (un père qui a dû arrêter les études alors qu'il était doué pour faire vivre sa famille ce qui engendre aussi une culpabilité pour le jeune).

Des jeunes viennent évoquer ce qui les amène en conseil de discipline. Ils viennent réfléchir sur leurs comportements au collège, leur responsabilité.

Des jeunes viennent évoquer leurs comportements en classe, dans le collège, qui amènent des sanctions à leur encontre.

Certains ont une injonction de la part du collège à venir nous rencontrer avant le conseil de discipline. Nous essayons ensemble de comprendre ce qui les ont amenés à être convoqués à cette instance disciplinaire, afin qu'ils puissent être acteurs

constructifs dans les échanges et par rapport aux décisions de sanctions qui seront prises. L'objectif est qu'ils se responsabilisent pour les impliquer davantage dans leur vie scolaire.

La famille :

Ils amènent des questions sur les droits de l'enfant à propos d'un placement, d'une résidence alternée.

Des souffrances familiales évoquées : un père en prison, une mère décédée.

Un père que le jeune n'a pas vu depuis trois ans et le manque lié à l'absence.

Des violences d'un père sur une mère et sur le jeune ; ce jeune était passé à la brigade des mineurs la veille pour ces faits de violence. Il avait besoin d'exprimer sa peur de se retrouver face à lui.

Le décès d'un frère toujours aussi douloureux pour les membres de la famille et qui impacte très fort chacune des personnes

Des difficultés relationnelles avec les frères et sœurs (les petits ou un frère qui a des comportements qui changent et qui amènent des questions et souffrances au sein de la famille.

La séparation conflictuelle des parents et leurs incompréhensions et l'inacceptation de la nouvelle situation.

Le sentiment d'abandonner un parent lors de la résidence alternée chez l'autre parent ; ils se sentent responsables vis-à-vis des parents.

Les relations fusionnelles avec des parents qui les empêchent de grandir.

Ils s'affirment au sein de la famille et les conflits avec les parents augmentent.

Autres :

Témoign d'un accident mortel, cette jeune restait choquée. Elle était entourée par sa famille. Le psychologue scolaire est intervenu dans le collège, pour rencontrer les jeunes concernés.

Nous avons donné les coordonnées du CMP ados à plusieurs reprises pour des jeunes du collège en souffrance, et avons rencontré avec leur accord un professionnel de l'établissement (C.P.E., professeurs), pour faire relais aussi avec la famille quand la situation le justifiait (scarification, phobie scolaire, angoisse, violence subie...).

Ils viennent aussi donner de leurs nouvelles et dire qu'ils vont mieux, qu'ils ont trouvé les solutions à leurs problèmes...

BILAN ET PERSPECTIVES

Le Point Ecoute a été mis en place au collège Pascal en 2006.

Lors du bilan final avec M. Basselet le 30 juin 2017, nous avons évoqué notre partenariat et le succès de l'action plébiscité tant par les élèves que par l'équipe d'enseignants. Au collège, le Point Ecoute est bien repéré par les parents et les professionnels éducatifs et pédagogiques qui orientent les élèves. Ce lien de part et d'autre permet d'accompagner au mieux les jeunes qui savent et osent utiliser ce lieu d'accueil et d'écoute.

CONCLUSION

Le départ à la retraite, après une quinzaine d'années d'activité de l'accueillante-écoutante, est un tournant dans le projet du P.A.E.J. Pour l'anecdote les enfants de l'école Gambetta ont surnommé l'écoutante, « Mme problème ». Ce surnom est révélateur de l'identification faite par les élèves de la fonction de l'intervenante.

Malgré la fragilité de ce dispositif et le questionnement relatif au maintien de certaines permanences, le conseil d'administration de l'association du Home des Flandres, après réflexion et débats entre ses membres, a réitéré sa volonté de maintenir l'existence des permanences d'écoute dans les écoles

Ainsi, en septembre 2017, le recrutement d'une nouvelle personne a été réalisé pour poursuivre ce projet. Nous sommes en effet convaincus que c'est dès le plus jeune âge que les difficultés des enfants doivent être identifiées et mises en mots dans un souci de prévention.

Le P.A.E.J. a souhaité se recentrer dès la rentrée scolaire (2017-2018) sur un élargissement de ses interventions dans les écoles primaires de la ville de Roubaix. Soutenu par le service Education de la Ville de Roubaix, et par l'Education Nationale, de nouvelles permanences dans deux autres écoles se sont mises en place en octobre 2017.

Le collège Pascal est tout aussi désireux de poursuivre les permanences dans l'enceinte du collège. Le proviseur a exprimé la plus-value de ce dispositif notamment dans sa fonction pédagogique auprès de ces collégiens.

Le questionnement posé en juin quant à la poursuite de l'activité a laissé place à l'essor de cette dernière à la rentrée scolaire 2017 – 2018.

La pertinence de ce dispositif n'est plus à démontrer. Souhaitons que les partenariats développés consolident cette action préventive.

